

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 17 décembre 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-86

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 décembre 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 7 décembre 2018.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Élection de vice-présidents.

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

En raison du fait que M. Emmanuel Lesigne, actuel vice-président chargé de la recherche et de la valorisation, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2018, il est proposé de remanier le portefeuille de deux vice-présidents, comme suit.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Élection de M. Daniel Alquier en qualité de vice-président de la commission recherche, chargé de la recherche et de la valorisation ;
- Élection de M. Jean-Charles Billaut en qualité de vice-président chargé des partenariats et de l'innovation ;
- Élection de Mme Concetta Pennuto en qualité de vice-présidente chargée de l'égalité du handicap et de la diversité.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

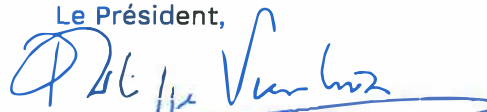
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	4
Votes exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0

Pièce jointe :

- Néant.

Fait à Tours, le 20 décembre 2018

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	21 DEC. 2018
	Transmise au recteur le :	21 DEC. 2018